

# le travail



QUÉBEC SE LÈVE

Vol. 44, mai 1968



dix cents

# Pauvres nous autres !

Le drame de Lauzon démontre jusqu'à quel point Québec a raison d'exiger d'être informé sur tout ce qui se trame dans les officines du gouvernement d'Ottawa et qui touche directement ou indirectement la vie québécoise.

N'est-il pas inconcevable que les hauts fonctionnaires d'Ottawa, les compagnies Canadian Vickers et Canada Steamship Lines, et enfin le gouvernement de Terre-Neuve, aient pu préparer le projet de construire un chantier maritime à Marystown, Terre-Neuve, à coups de millions, pour faire exactement et précisément le genre de construction maritime que faisait à Lauzon le chantier de George T. Davie, sans que Québec en entende parler, sans que les 1,000 ouvriers de Lauzon en soient avertis ?

N'est-il pas inconcevable que les députés fédéraux du Québec n'en aient jamais été informés ?

Non seulement nos représentants fédéraux et provinciaux n'ont pas pris conscience du projet, ils n'ont même pas pris conscience du problème lorsque le chantier de Marystown fut construit il y a un

an et ne semblent pas avoir pris conscience du projet du gouvernement fédéral et de certaines compagnies maritimes de prévoir la construction de 150 bateaux de pêche pour la flotte de pêche de Terre-Neuve.

Tout cela s'est passé à l'insu du Québec.

Le Québec a pris connaissance de l'affaire lorsque la transaction entre Canadian Vickers (propriétaire de Geo. T. Davie) et Canada Steamship Lines (propriétaire de Davie Shipbuilding, de Lauzon et acheteur de George T. Davie) s'est effectuée le 22 mars 1958.

Les travailleurs ont appris que leur chantier était remplacé par celui de Terre-Neuve lorsque les contrats qui étaient en voie d'exécution à Lauzon (2 bateaux de pêche) furent interrompus et transférés à Terre-Neuve.

Puis, ce fut la nouvelle que le chantier était vendu et qu'il serait démoli.

Pauvres nous ! Ottawa avait enfin mis au point un long programme de construction maritime. Il y avait enfin cette possibilité d'avoir un chantier qui marcherait 12 mois par

année pendant plusieurs années; ce que nous n'avions jamais eu. Au lieu d'en profiter, parce que nous avons ici la main-d'oeuvre et l'équipement, les gouvernements ont préféré dépenser des millions pour bâtir un chantier neuf à Terre-Neuve pour importer notre main-d'oeuvre à Terre-Neuve.

Tout cela se passe et nous l'apprenons lorsque le tour est joué !

Voilà ce qui résulte de politiques économiques préparées sans consultation avec les responsables des régions, avec les citoyens des régions.

Les citoyens de la région de Québec ont avalé bien des affaires depuis des générations. On voit aussi dans quel état lamentable est l'économie de la région.

Aujourd'hui la région de Québec semble réagir, et surtout la classe ouvrière a le sentiment qu'elle en a assez enduré.

Tant mieux ! Si le Québec métropolitain doit sortir de sa léthargie cela prendra beaucoup plus que des mots.

Richard DAIGNAULT



"Pas de fermeture", le leitmotiv des travailleurs de Lauzon

Le prochain numéro, celui de juin, sera consacré aux **NEGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC.**

## le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé par Typofilm Inc, Montréal et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

PCIT 14  
CSN

PCIT 92  
CSN

**Ses chantiers maritimes  
menacés de disparaître**

# QUÉBEC SE LÈVE

## le travail



Vol. 44, mai 1968 dix cents

Les ouvriers, hommes d'affaires, commerçants, universitaires, hommes politiques, de la région de Québec, viennent de faire front commun pour sauver le chantier maritime de George T. Davie and Sons, à Lauzon.

Plus de 8,000 personnes de la rive sud, en face de Québec, ont déjà signé une pétition circulant de porte en porte et qui demande aux gouvernements d'agir.

On est en face d'un déclenchement d'indignation profonde.

Qu'est-ce donc qui fait déborder cette population du vieux Québec, proverbiale pour sa douceur, pour son accommodement avec une pauvreté chronique?

Il semble que ce soit une accumulation de facteurs dramatiques qui ont acculé les travailleurs de la région à une situation intenable, chômage, mises à pied, hausse des taxes, problèmes municipaux et scolaires, découragement des autorités locales en face des problèmes, l'absence d'espoir.

- ajoutez à cela les 1,200 mises à pied aux chantiers maritimes de Lauzon, dès décembre 1967, et la nouvelle catastrophe du 22 mars au sujet de la vente et de la démolition du chantier de George T. Davie and Sons, entraînant 1,000 pertes irrévocables d'emplois sans compter la disparition d'une masse salariale d'environ \$5,000,000 par année pour la région;

- ajoutez à cela l'invitation de la compagnie aux employés désemparés d'aller s'installer à Terre-Neuve avec leurs familles;

- ajoutez à cela que c'est la même compagnie qui s'est débarrassée du chantier de Lauzon qui a ouvert un chantier flambant neuf à Terre-Neuve;

- ajoutez à cela que c'est grâce à une mise de fonds considérable du gouvernement provincial de Terre-Neuve et à une abondance de contrats que la compagnie a décidé de déménager à Terre-Neuve;

- ajoutez à cela que les contrats octroyés d'abord à Lauzon ont été transférés au nouveau chantier de Terre-Neuve et que les travaux qui étaient déjà en marche à Lauzon ont été transportés là-bas;

- ajoutez à cela que par cette opération la compagnie qui s'est débarrassée de son chantier de Lauzon s'est aussi évitée "légalement" de payer \$275,000 au fonds de pension de ses ouvriers.

Isolée, une telle manoeuvre aurait peut-être réussi. Mais venant s'ajouter aux malaises économiques de toute la région, elle a amorcé une réaction à chaîne dans tous les milieux.

Le moteur de cette réaction est le Conseil central de la CSN de la région de Québec, qui compte 41,000 membres.

Le gouvernement Johnson n'a pas tardé à emboîter le pas après que l'opposition libérale et son chef, Jean Lesage, et le Mouvement souveraineté-association et son fondateur, René Lévesque, eurent décidé de lancer une offensive à l'Assemblée législative pour sauver Lauzon.

Quelques jours plus tard, le gouvernement fédéral, par l'entremise de son ministre de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, était saisi de l'affaire.

Pour le moment, tous semblent s'accorder sur une solution d'urgence: ouvrir le chantier de George T. Davie pour 12 ou 18 mois, afin de donner le temps aux gouvernements d'en arriver à une solution permanente.



Le chantier de la George T. Davie and Sons, à Lauzon

# QUÉBEC EST UNI pour garder George T. Davie ouvert

Des experts en relations industrielles, des économistes, des hommes d'affaires, des prêtres, curés et de nombreuses associations appuient la grande campagne lancée dans la région de Québec par la CSN pour garder ouvert le chantier maritime de George-T. Davie and Sons à Lauzon.

Ces citoyens en vue ont signé une pétition qui a été remise au gouvernement provincial dont le comité ministériel d'urgence, présidé par le premier ministre Johnson, tente de solutionner le problème.

On sait que plusieurs familles de Lauzon devront s'expatrier prochainement à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et aux Etats-Unis si les gouvernements fédéral et provincial n'en arrivent pas rapidement à une solution.

Voici le texte de la pétition et les noms des premiers signataires.

*"Nous, soussignés, nous déclarons solidaires avec les ouvriers mis-à-pied sans pré-avis, pour protester contre un tel état de choses et déclarer qu'il est très urgent que les pouvoirs publics interviennent pour protéger le droit au travail de ces gens et faire démarrer l'opération d'urgence qu'il faut pour sortir Québec et sa région du marasme économique dans lequel il est en train de s'engager.*

*A CETTE FIN, nous appuyons, les travailleurs des chantiers maritimes dans leur campagne.*

#### ONT SIGNE:

Robert Sylvain, prêtre, aumônier du Mouvement des Travailleurs Chrétiens; Jacques Archibald, secrétaire du Mouvement des Travailleurs Chrétiens; André Desmartis, secrétaire, action catholique diocésaine; Yvon Lemay, secrétaire

permanent de la jeunesse ouvrière chrétienne; Jean-Louis Fortier, aumônier diocésain P. fam.; Gérard Dion, prêtre; Jean-Réal Cardin, professeur relations industrielles, Université Laval; Bernard Solasse, professeur relations industrielles, Université Laval; Laurent Bélanger, professeur relations industrielles, Université Laval; J.-Paul Deschênes, professeur relations industrielles, Université Laval; Bertrand Belzile, professeur relations industrielles, Université Laval; Gustave Tardif, doyen de la Faculté des Sciences de l'administration, Laval; Pierre Jolin, président de l'Association générale des étudiants de Laval, (AGEL); Jean-Claude Martel, coordonnateur permanent, (GEL); Mgr Raymond Lavoie, curé de la paroisse St-Rock de Québec; La Chambre de Commerce du district de Québec par: Charles-H. Blais vice-président; La Jeune Chambre de Québec; par: Roger St-Hilaire, président; Georges Laflamme, président de Chambre de Commerce de Lévis; Mgr Raymond Nolin, curé de Lauzon; Charles-Eugène Langelier, curé paroisse Ste-Bernadette de Lauzon; Richard Gauthier, secrétaire, chambre de commerce de Lauzon; Gilles Gauthier, président Ligue des Citoyens de Lauzon; Léon-G. Cartin, directeur-conseil des oeuvres et du bien-être de Québec; Raymond Roy, directeur général — Association des constructeurs de routes et grand travaux du Québec; Jean-Paul Gagné, président — Association des marchands détaillants; Adrien Bégin, journal La Tribune de Lévis et poste de radio CFLS; Fédération des travailleurs forestiers du Québec; par: Placide Roy, président provincial; Jean Hubert, directeur-général — Société St-Jean-Baptiste de Québec; Louis-Philippe Plamondon, président, l'action sociale catholique; Editeur du quotidien "l'action"; Conseil de ville de Ste-Foy; Professeurs de la régionale Louis-Frêchette, par: M. Turmel, président; Conseil de ville de Québec; Conseil de ville de Lévis; Conseil de ville de Lauzon.

## Ceux qui peuvent régler le problème

Une lourde responsabilité repose présentement sur les épaules de ces deux hommes, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et le ministre fédéral de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand.



M. Johnson

S'ils voulaient mettre tout le poids de leur gouvernement respectif, ils pourraient même empêcher la fermeture du chantier de la George T. Davie.

Jusqu'ici MM. Johnson et Marchand ont semblé conscients du drame qui se joue à Lauzon.

Ils se sont rencontrés le 13 mai pour étudier la situation.

Chose certaine, l'avenir politique de leur parti dans la région est lié à ce qu'ils feront pour tirer les travailleurs de Lauzon de la misère où les a plongés la décision brutale d'une compagnie sans âme.

"S'ils ne règlent pas le problème de façon satisfaisante, qu'ils ne s'attendent pas à voir leurs (MM. Raynald Guay

et Jean-Marie Morin) députés réélus dans le comté de Lévis aux prochaines élections", a déclaré un travailleur à l'émission "Aujourd'hui" de Radio-Canada, il y a quelques jours.



M. Marchand

# Après avoir jeté ses employés dans la misère, la compagnie a le culot de les inviter à s'expatrier à Terre-Neuve

Le 16 avril, M. W. Booth, gérant du personnel, invitait par lettre tous les employés du chantier de la George T. Davie à poser leur candidature pour aller travailler au nouveau chantier maritime que la Canadian Vickers vient d'ouvrir à Marystown à Terre-Neuve. C'est après avoir reçu cette lettre que les travailleurs de Lauzon ont commencé à comparer cette opération à la "déportation des Acadiens".

"C'est beau s'exiler mais pas à ce point-là", commentait, désespéré, un père de famille ces jours derniers lors d'un reportage effectué par l'équipe de l'émission "Aujourd'hui" de Radio-Canada. "On veut nous déporter; mais c'est ici qu'on veut rester et on va se battre pour y rester", d'affirmer un autre tandis qu'un troisième notait: "Nos convictions politiques augmentent en faveur du séparatisme".

Voici des extraits de la lettre de M. Booth:

Le chantier maritime "Newfoundland Marine Works Ltd" de Terre-Neuve m'a fait savoir qu'il a besoin, pour aider à la main-d'oeuvre locale, d'environ 50 employés qualifiés en construction et réparation de navire, tels que: plombiers, mécaniciens, soudeurs et divers métiers du fer. Dès la lecture de cette lettre terminée, tout employé intéressé, avec ou sans séniorité, est invité à compléter la formule ci-jointe. Une sélection des travailleurs vraiment qualifiés sera faite et vers la fin du mois, ces derniers seront contractés par notre département.

Comme vous le savez sans doute, le chantier de Marystown est l'un des plus nouveaux et peut-être le plus moderne du Canada. La ville de Marystown qui a actuellement une population d'environ 6,000 habitants, se développe très rapidement suivant la technique moderne de planification. Cette municipalité possède des églises Protestantes et Catholiques Romaines ainsi que des écoles confessionnelles correspondant au niveau primaire et secondaire. Le climat de cette partie de l'île est relativement doux 12 mois par année. Vous y trouvez de plus tous les services modernes tels que magasins, routes, etc. lesquels s'amélioreront proportionnellement avec la croissance de la cité. Des maisons modernes sont libres pour achat, si un employé désire s'y établir avec sa famille avec l'aide du plan de relocation gouvernemental.

Tous les employés à l'heure sont syndiqués et les clauses du contrat syndical comme ici mais avec une variante, les principaux points tels que le taux horaire, les heures de travail, le temps supplémentaire, etc. Les deux différences majeures qui existent, c'est que:

- Les chargés de main-d'oeuvre font partie du staff.
- Tous les travailleurs peuvent être assignés à tous genres de travaux en autant qu'ils possèdent la compétence nécessaire.

Le taux des corps de métier pour les hommes expérimentés est de \$2.70 de l'heure. La semaine régulière de travail est de 44 heures répartie en 5 jours ouvrables, ce qui fait un salaire brut de \$118 par semaine. La convention de travail actuelle se termine le 31 mai 1968 et parmi les clauses à être négociées figurent les salaires et la durée de la semaine de travail.

Newfoundland Marine Works Ltd offre aux candidats choisis un emploi permanent à Marystown, il ajoute de



Les travailleurs de la George T. Davie ont placardé les rues de Lévis et de Lauzon d'affiches invitant leurs concitoyens à se joindre à eux dans leur lutte. Les poteaux voisins des résidences des deux députés de Lévis, le ministre Jean-Marie Morin et M. Raynald Guay, ont été littéralement tapissés.

plus une garantie de travail pour une période minimum de 6 mois. Aux employés masculins qui désireront y aller seuls, sans leur famille, la compagnie s'engage à leur fournir le logement et la pension pour la somme de \$3 par jour soit \$21 par semaine. Ce montant sera déduit toutes les semaines de votre chèque de paie.

Tout employé qui y va seul peut en tout temps, s'il le désire durant cette période de six mois, faire venir sa famille pour y demeurer en permanence. Même si des maisons sont disponibles. Le but de vous faire venir seul et ceci en accord avec les préposés du Centre de Main-d'Oeuvre, est de vous établir à Marystown avec votre famille.

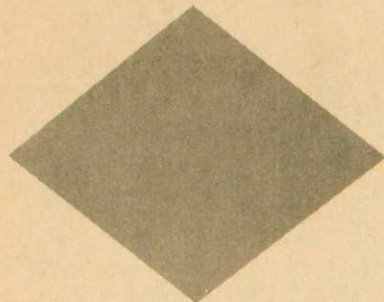
L'aide qu'apporte le Centre de Main-d'Oeuvre pour le relogement des employés déplacés s'applique à tous ceux qui acceptent un emploi permanent.

Cette aide comprend le coût du transport de votre domicile actuel jusqu'au lieu du nouvel emploi, plus un montant de \$200 pour le relogement. Si l'employé décide de faire venir sa famille à une date ultérieure en accord avec le Centre de Main-d'Oeuvre, vous pouvez recevoir une allocation de \$200.00 pour votre épouse, \$100.00 pour chaque dépendant, plus le paiement de l'emballage et du transport de votre mobilier jusqu'à Marystown. Un autre montant de \$500.00 peut être alloué si le concerné doit vendre sa propriété ici ou en acheter une nouvelle à Marystown. Commencer une vie nouvelle...

Toute aide raisonnable vous sera donnée afin de conserver vos traditions culturelles en même temps, une assistance appréciable vous est offerte afin que vous et votre famille puissiez vous adapter à ce nouvel environnement, tel que cours de langue anglaise, etc. De plus, le gouvernement de Terre-Neuve met actuellement en place une politique favorable au bilinguisme dans toute cette province.

Je constate que cette lettre est très longue, voilà pourquoi, je vous invite à la relire de nouveau lentement et avec grande attention. Je crois sincèrement que ce moment est pour plusieurs d'entre vous, l'occasion de commencer une vie nouvelle, de continuer dans votre métier avec des pronostics de travail de 12 mois par année et ceci pour plusieurs années à venir.

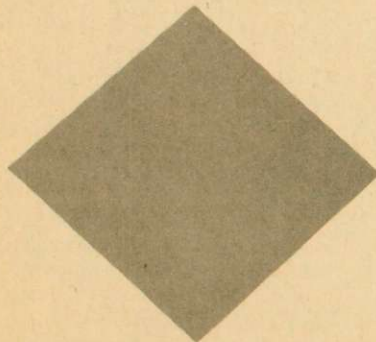
## Un cas : celui d'Alphonse Lecompte, 18 ans de se



"J'aime mieux aller ramasser les éplures de patate chez mon voisin que d'aller vivre à Terre-Neuve".



"Un chantier qui marche encore, la Davie Shipbuilding". A droite, le dernier-né du "grand chantier", le Frontenac.



MM. Lecompte et Jean-Marc Gagné



"On lâche pas".

# Service à la George T. Davie, 12 bouches à nourrir

Photos: Jean-Louis Frund



M. Lecompte, chez lui.



"Qu'est-ce qu'il a dit, le député Morin?"



"Ce qu'on veut, c'est de déplacer les Canadiens français".



"Il ne nous restera plus qu'à manger de la mélasse".



"Comment voulez-vous qu'il me recycle, à 54 ans, avec mes dix enfants?"



M. Lecompte et sa famille de dix enfants.

## Dans tous les foyers, c'est la stupeur



"Je vous le dis, c'est une nouvelle déportation des Acadiens". Mme Yves Bissonnette, répondant aux questions de Paul-Emile Tremblay, reporter à l'émission Aujourd'hui, de Radio-Canada.



"Ce que je ne comprends pas, c'est que le chantier ne soit pas rentable à Lauzon et qu'il le soit à Terre-Neuve". M. Clément Bourassa.



"On ira jusqu'au bout, s'il le faut". M. Jean-Marc Gagné.



"Mon mari est parti travailler à St. John, Nouveau-Brunswick". Mme Yves Gagnon.

EN SALAIRE



Le président du syndicat des chantiers maritimes de George T. Davie, M. Maurice Roy.



# Le 26 avril : une journée bien remplie

**10 heures a.m.**

Les manifestants arrivent devant le parlement.

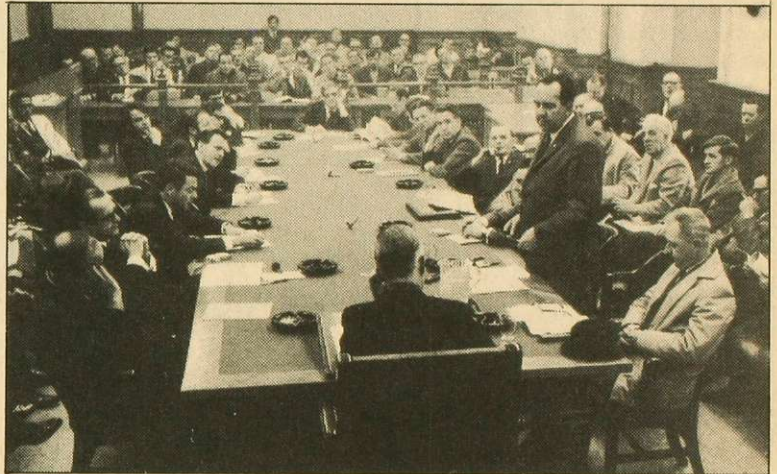


**10 heures 30 a.m.**



Le président Marcel Pepin a frayé le chemin et les manifestants ont envahi le parlement par la porte du Sauvage.

**11 heures a.m.**



Le chef de l'opposition accompagné de plusieurs députés libéraux a reçu le mémoire préparé par le Conseil central de Québec. Ci-dessus une vue de l'ensemble des manifestants.

**11 heures 30 a.m.**



M. Jean Lesage assure les travailleurs de Lauzon de son appui.

# Les travailleurs de Lauzon demandent et obtiennent l'appui des autorités politiques

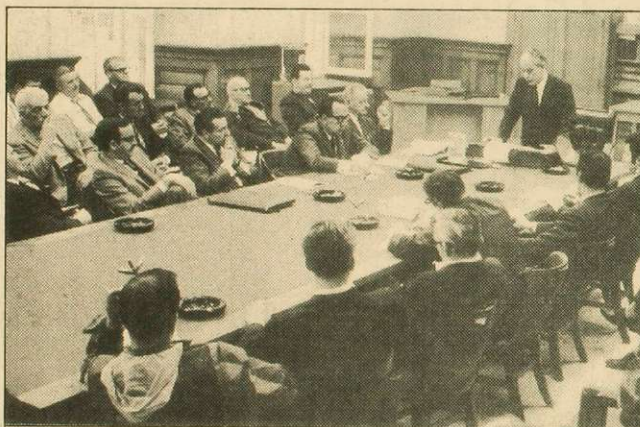
**2 heures p.m.**

Le président de la CSN, Marcel Pepin, salue le fondateur du Mouvement Souveraineté-Association venu spécialement de Montréal pour rencontrer les syndiqués.



**2 heures 30 p.m.**

Quelques heures après M. Lesage, c'était au tour de M. René Lévesque de faire connaître son appui aux travailleurs.



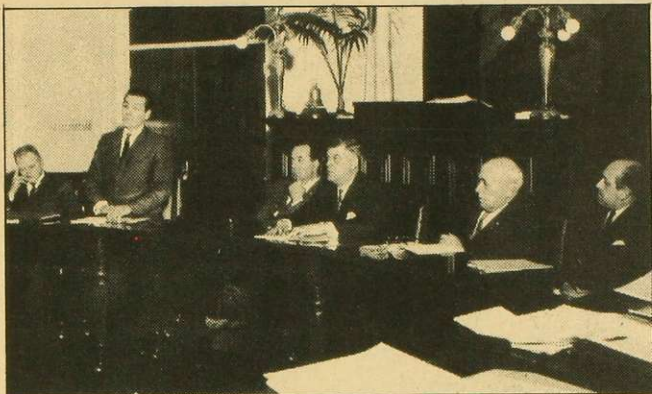
**3 heures 30 p.m.**

Les manifestants devant l'hôtel de ville de Québec.



# Aux mairies de Québec, Lévis et Lauzon, le même accueil sympathique

**4 heures p.m.**



A l'hôtel de ville de Québec, la délégation a été reçue par le pro-maire Armand Trottier et plusieurs échevins.

**5 heures p.m.**



A Lévis, le maire Vincent-F. Chagnon a rencontré les travailleurs.

**6 heures p.m.**

Le maire Robert Guay, de Lauzon, a ouvert toute grandes les portes de son hôtel de Ville.



**9 heures p.m.**

En soirée une assemblée tenue à Lauzon réunissait plusieurs centaines de travailleurs.



EN 1952 ET 1964, C'ÉTAIT LA GRÈVE CHEZ DUPUIS FRÈRES

EN 1968, LE SYNDICAT FÊTE LE CENTENAIRE AVEC LE PATRON



## Reportage de MICHEL LAPALME

“Quand vient le temps de frapper, on frappe. En cas de conflit, on y met le paquet. Pendant la grève, c'est la guerre.

“Mais quand les conflits sont terminés, Dupuis Frères, après tout, c'est notre gagne-pain... Il faut que le client vienne pour qu'on touche notre commission sur les ventes. Et Dupuis Frères, c'est le seul magasin à rayon où les employés sont syndiqués. Alors, qu'ils viennent, les syndiqués”.

Denis Gaudette, président du syndicat des employés de Dupuis Frères, parle pour tous les autres. Il énonce le grand paradoxe du syndicalisme: faire mal et guérir.

A deux reprises, en 1952 et en 1964, les employés de Dupuis Frères faisaient la grève. A deux reprises, ils y “mettaient le paquet”. En 1952 surtout: dénonciations bilatérales, bagarres, terrorisme à coup de bombes puantes et de souris lâchées dans la foule des acheteuses, arrestations et même condamnation. Grève typique d'une époque héroïque où la CSN luttait en même temps contre les employeurs, contre les policiers, contre Camilien Houde, contre Duplessis quand ce n'était pas aussi contre les magistrats. Que ne fallait-il pas affronter? Chantage, intimidations, menaces, coups et blessures, il y a des survivants de cette grève de 1952 qui en ont fait l'événement de leur vie.

◀ Un groupe de syndiqués de chez Dupuis, section de l'ameublement.  
(Photos: Jean-Louis Frund)

"Pensez donc, disent-ils, que les employés n'avaient eu que 86 d'augmentation au cours des 12 années précédentes".

En 1964, ce sera tout de même plus propre. Les portes du magasin seront fermées, ce qui, malgré le mépris que ça implique, reste une force de respect de l'unité de négociation.

Néanmoins, les dénonciations bilatérales ne font pas moins rage, et la rage verbale ne se répand pas moins à travers tous les milieux syndicaux. Le patron exige même du syndicat qu'il change de négociateur. On répond au mépris par l'injure.

De ces luttes acharnées qui ne laissent point de quartier, de ces dénonciations à pleine page de quotidiens, il reste au lendemain des grèves un goût de cendre qu'on éprouve en franchissant le seuil du magasin de l'est montréalais, mais qu'on n'éprouve pas en franchissant la porte de n'importe quel magasin à rayon de l'ouest de la ville ou de n'importe quel centre commercial.

C'est là le paradoxe: pour gagner la grève, il a fallu frapper si fort que tous les partisans de la cause syndicale sont encore tentés de pester contre cet employeur des années après le conflit. Un réflexe conditionné par des semaines de conflit en pousse encore certains chez Eaton et chez Morgan alors même que les grévistes sont rentrés et qu'ils attendent derrière les comptoirs la visite des clients pour recommencer enfin à toucher leur pourcentage sur les ventes. Ceci suffit-il à rappeler qu'on ne fait pas une grève à la légère?

C'est ce que le syndicat des employés de Dupuis Frères veut crier en cette année du centenaire de la maison qui est aussi l'année de la mise en application d'une nouvelle convention collective de travail négociée et signée dans la paix.

C'est dire qu'il y a un temps où Dupuis Frères est une entreprise qu'on s'arrache sans pitié de patron à employé, qu'il y a un autre temps où elle redevient l'entreprise de tout le monde, c'est-à-dire de 1,200 travailleurs.

Et à ce moment-là, cette entreprise n'est pas si mal!

Oh! la mauvaise renommée ne vient pas que des grèves... Vous en souvient-il de cette époque où les curés faisaient embaucher à \$10 ou \$11 par semaine la mère d'une famille nombreuse et nécessaire, se répandant ensuite en compliments sur la philanthropie des frères Dupuis qui n'allaient jamais trouver mieux que de donner un salaire moyen de \$30 par semaine à l'ensemble de leurs employés? Vous en souvient-il de ces largesses parcimonieuses qui trouvaient leur ultime rebondissement dans des congédiements improvisés? Et de ces coups de clairon patriotards sur la

Le "gogo" garde ses droits même chez Dupuis où une boutique spéciale a été aménagée. ▼



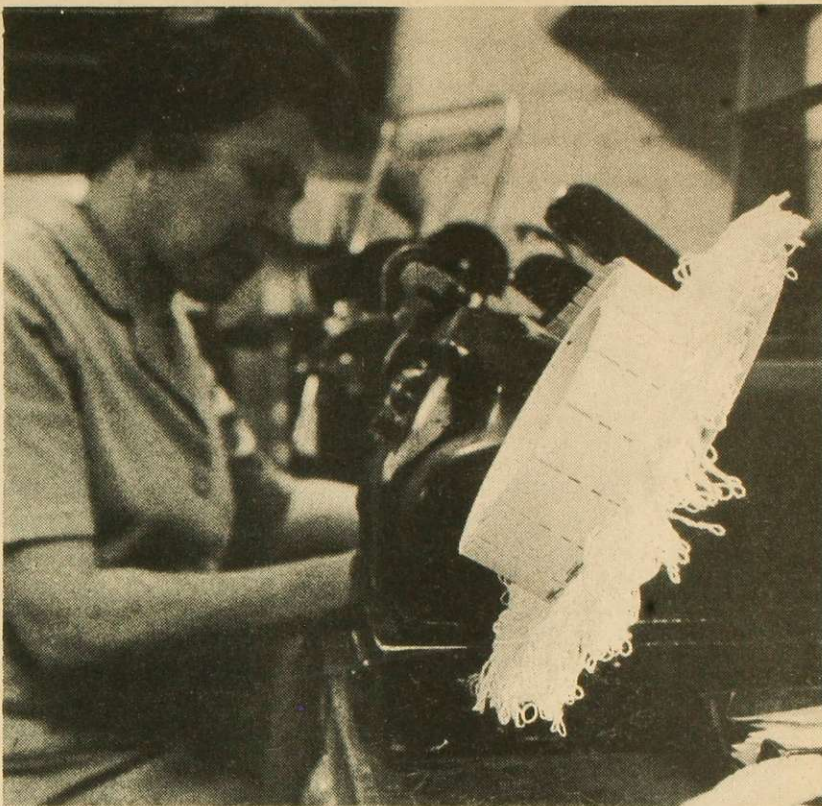
▷ seule entreprise canadienne-française...  
L'Achat-Chez-Nous! Mais aucun Cana-  
dien français n'était jamais parvenu  
à faire vendre ses souliers par les frères  
Dupuis: la politique des patriotards  
avait un sens unique qui était aussi celui  
du fric.

Et complice de la mécanique patriotar-  
de et prétendument philanthropique, cha-  
cun y allait de son petit prêche annuel  
pendant que derrière les comptoirs les  
vendeuses sous-alimentées dépérissaient,  
puis étaient congédiées pour avoir perdu  
leur charme.

On sourit, mais c'était vrai. Et ce sont  
encore des choses qu'on rencontre dans  
de grands magasins à rayon de la ré-  
gion métropolitaine.

\$19.99 indique l'étiquette. C'est bien  
peu pour un article de si bonne qualité  
s'exclamera le vendeur dans quelques  
jours. ▶

Lors de la réception de la marchan-  
dise de la manufacture, le déballage,  
l'inspection et l'étiquetage. Autant  
d'opération qui doivent être effectuées  
avant d'exposer les articles sur les  
rayons. ▼



Ce sont autant de choses que l'arrivée du syndicalisme a complètement transformées.

Il est indéniable que le charme participe à l'engagement des jeunes vendeuses et ce ne sont pas les consommateurs qui s'en plaindront. Mais quand elles n'ont plus de charme... Il est indéniable que le dynamisme et la vitalité participent à l'engagement des jeunes vendeurs. Mais quand, après 25 ans d'usure, ils sont devenus plus lents... Les uns et les autres ont alors la sécurité d'emploi.

Il n'y a que Dupuis qui offre ça parce qu'il n'y a que Dupuis qui ait le syn-

dicat. Et ça s'applique aussi bien aux vendeurs qu'aux livreurs, qu'au personnel des cuisines ou encore qu'aux opérateurs de machines IBM.

L'an dernier, il n'y a eu chez Dupuis Frères que deux congédiements pour 825 employés syndiqués. Et dans les deux cas, ce fut au terme d'ententes entre le patron, le syndicat et chacun des employés... C'est tout ce qu'a coûté l'automation! Vient un jour où c'est déterminant pour un employé.

Le salaire moyen est de \$75 par semaine, ce qui correspond au tableau général de la région. Mais là où se

trouve la différence, c'est qu'il suffit de 37 1/2 heures de travail par semaine pour toucher ce salaire comparativement à 54 heures presque partout ailleurs. Et un seul soir de travail par semaine.

Les livreurs (\$91 par semaine) chantent de joie depuis qu'ils reçoivent chaque jour \$1.75 pour leur repas.

Et les syndiqués sont si habitués à tous les autres avantages qu'on s'en veut presque de commencer une liste: trois semaines de vacances après cinq ans de service, quatre semaines après 20 ans, pension de 75 dollars par mois à 65 ans entièrement payée par l'employeur, congés de maladie, affichage des postes vacants... Qu'on est loin des vendeuses à \$10.09 par semaine, qu'on est loin des congédiements pour cause d'humeur!

Le nouveau président de Dupuis Frères est Marc Carrière. Il a une tête dure, paraît-il, mais "avec lui, on peut discuter". C'est une amélioration évidente sur tous les régimes précédents. Pourvu que ça dure...

Donc, Marc Carrière dit: "Le syndicat peut même m'aider à administrer mon entreprise".

Il pense plus particulièrement à une mesure technique que le syndicat vient de faire adopter et qui réduira éventuellement le roulement du personnel toujours très élevé dans ce secteur d'activité. Mais au fond, ce n'est pas seulement un accident. Le syndicat a appris



Dans la section de l'ameublement, le moment de vérité. Sous les yeux attentifs du vendeur et ceux désabusés du mari, la cliente porte un jugement sans appel.

L'établissement d'un système de cartes de crédit exige un contrôle minutieux. Ci-dessus, un employé s'affaire autour du calculateur électronique.

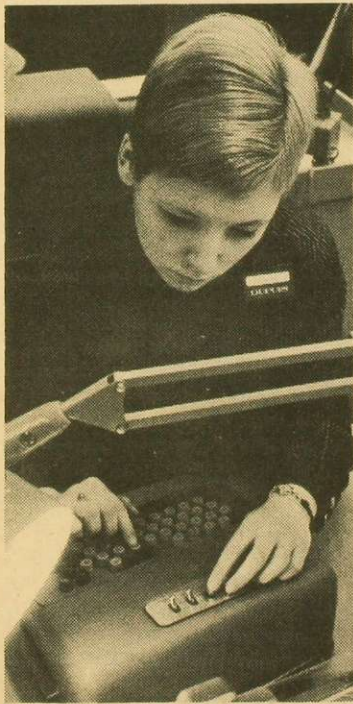




50 sacs à main blancs. Y sont-ils tous dans cette boîte? Est-ce qu'il y en a qui sont endommagés ou qui ont des défauts de fabrication?

qu'en dehors des conflits sa meilleure fonction est de provoquer la prospérité de l'entreprise dont il vit.

C'est pour cela que le syndicat a décidé de fêter avec le patron le centenaire de la Maison. C'est pour cela qu'il a décidé d'inviter tous les syndiqués à fêter ce centenaire en se souvenant que Dupuis Frères, c'est le seul magasin à rayon qui soit syndiqué. Et la nique aux autres!



Une autre employée qui se sert de la machine IBM.

**Grâce au syndicat,  
les employés  
de Dupuis battent la marche  
et forcent les autres  
magasins à rayon à verser  
des salaires raisonnables;  
mais eux seuls jouissent  
de la sécurité d'emploi**

La plupart des magasins à rayon, en particulier Eaton et Morgan, ajustent leurs salaires sur ceux de Dupuis Frères dès que la convention collective de travail est signée. Sans quoi, ils perdraient aussitôt leurs meilleurs employés.

De très nombreux travailleurs bénéficient ainsi des combats menés par les employés de Dupuis Frères. Mais ils ne jouissent pas pour autant de la sécurité d'emploi, ni de beaucoup d'autres avantages qui résultent du syndicalisme. Ils profitent, sans combattre, des salaires qu'ont gagnés les syndiqués, mais la façon dont ils en profitent laisse grande ouverte la porte de l'exploitation.

Sitôt que les majorations de salaire de Dupuis Frères sont connues, les magasins les plus puissants offrent même de 10 à 15 dollars de plus par semaine pour des fonctions identiques. Ils cherchent ainsi à compenser les mauvaises conditions de travail. Mais rien ne garantit

qu'une semaine après l'engagement les salaires des uns et des autres ne seront pas modifiés au gré de l'employeur.

En définitive, seuls les employés extrêmement dynamiques obtiennent un traitement équitable. Si, par l'âge ou la maladie, ils perdent leur dynamisme, ils perdent également le traitement équitable.

Ils ne sont donc qu'une minorité à jouir des avantages de la sur-rendre. Mais cette minorité se compose des travailleurs les plus dynamiques, c'est-à-dire de ceux-là mêmes qui devraient prendre la direction des travailleurs. Au lieu d'en prendre la direction, ils les divisent et leur laissent entrevoir de faux espoirs. Cette profonde contradiction au sein même des travailleurs est créée de toute pièce par l'employeur dans le but d'exploiter le plus grand nombre. Elle n'a été rompue, chez Dupuis Frères que par le syndicalisme.



## **Un statut particulier dans un fédéralisme nouveau : la seule formule constitutionnelle viable pour les Québécois**



**M. Lesage rencontre le président général de la CSN, Marcel Pepin.**

Devant les délégués au Comité Central d'Action Politique de la CSN réunis pour leur huitième rencontre à Sherbrooke les 15 et 16 mars derniers, le chef du parti libéral provincial, M. Jean Lesage a soutenu que le statut particulier dans un système fédéraliste nouveau constituait la seule formule constitutionnelle viable pour les Québécois.

M. Lesage a exprimé l'avis que c'était la Constitution de 1867, au chapitre du partage des compétences entre Ottawa et les provinces qui constituait le véritable problème constitutionnel pour le Québec.

Selon lui, ce n'est qu'en raison de certaines failles à la Constitution de 1867 que le Parlement fédéral a pénétré dans des domaines devant relever des législatures provinciales.

Parmi ces failles, M. Lesage remarque principalement celle donnant une compétence résiduelle et accessoire au

Parlement fédéral qui permet de s'acquérir la juridiction de tout ce qui est nouveau et que la Constitution ne prévoit pas par exemple l'aviation, la radio et la télé-diffusion etc.

Une autre faille de taille, selon M. Lesage réside dans le fait qu'Ottawa peut se prévaloir de l'article sur le pouvoir déclaratoire et s'adjuger une compétence exclusive dans un domaine donné si Ottawa prétend qu'il y va de l'intérêt du Canada.

"Ces failles et d'autres failles aussi dans la Constitution du Canada a permis et permet encore à Ottawa de s'immiscer par la porte de côté dans des domaines devant relever exclusivement des juridictions provinciales", a expliqué M. Lesage.

M. Lesage croit que la solution au problème actuel se trouve dans l'élaboration d'une nouvelle constitution canadienne qui établirait clairement les limites d'un nouveau partage entre le Parlement et les Législatures.



**Désiré Bilocq et sa femme, du Saguenay-Lac-St-Jean.**

## Une nouvelle constitution, un nouveau partage...

Dans cette nouvelle constitution, M. Lesage soutient que le Québec devrait conserver tout ce qu'il lui faut de compétences diverses pour permettre son développement en tant que groupe particulier, soit insister sur les clauses comme la langue et la culture.

Le chef du parti libéral provincial a également cité une liste impressionnante de domaines où le Québec devrait revendiquer la juridiction exclusive pour lui permettre encore une fois de se développer et de s'affirmer en tant que groupe différent dans l'ensemble du Canada, notamment le fait qu'il faudra discuter froidement d'une politique d'immigration québécoise, devant tenir compte des éléments culturels et économiques de la province.

Il a parlé aussi d'une juridiction exclusive en ce qui concerne la sécurité et l'assistance sociales y compris la santé. Il a affirmé en outre que la mobilité de la main-d'oeuvre qui débordait le plan strictement québécois mais qui y fait quand même partie intégrante en raison de l'Education et du travail ne pouvait pas échapper totalement à la compétence provinciale.



Le chef libéral en compagnie du président du Conseil central de Sherbrooke, Florent Boisvert.

Au chapitre de l'économie, M. Lesage a affirmé qu'il était impensable que le Québec n'ait pas droit de cité même si la décision finale devait relever du fédéral pour conserver une unité de direction.

"Il faudra aussi que le Québec négocie dans la nouvelle constitution, une extension de sa souveraineté en dehors du pays. Il faut, a-t-il dit que le Québec acquiert une personnalité internationale dans tous les domaines relevant de sa juridiction exclusive comme l'éducation, la culture etc".

M. Lesage a dit aussi qu'il fallait absolument que les pouvoirs résiduels soient remis aux provinces, qu'il fallait lutter pour obtenir la compétence totale sur les fonds sous-marins, les pêcheries maritimes etc.



De gauche à droite : Delvini Leboeuf, président du Conseil central de Beauharnois-Valleyfield; Emile Stibre, de la Gaspésie; Jean-Louis Lemieux, de Saint-Jean.

## Questions et réponses...

**Question:** (Marcel Pelletier) — Face au taux décroissant de la natalité au Québec, se pourrait-il, qu'avec la forte immigration, Montréal devienne anglais majoritairement?

**Réponse:** (Lesage) — Je n'y crois pas. Montréal est une ville cosmopolite et à ce titre, en raison du prestige et de l'économie, nous avons intérêt à ouvrir les portes de Montréal aux grandes industries internationales.

**Question:** (André L'Heureux) — Dans notre système hiérarchique de gouvernements, fédéral-provincial-municipal, qui est responsable de quoi, par exemple sur le plan du chômage?

**Réponse:** (Lesage) — Le grand responsable du chômage, c'est la conjoncture nord-américaine. L'écart cependant entre le taux de chômage du Québec comparativement avec celui des autres provinces est causé par l'inertie de Johnson (Daniel) qui, par sa politique de restriction, aggrave la situation actuelle. ...Répondant ensuite à la seconde partie de la question à savoir qui sera responsable de l'impulsion économique nouvelle, M. Lesage a dit que ce serait celui qui mettra fin à la guerre au Vietnam.

**Question:** (Serge Roy) — Vous avez dit que le séparatisme serait une faillite économique, ne pensez-vous pas que ce sont surtout les bourgeois qui perdraient au change?

**Réponse:** (Lesage) — Je ne le crois pas, je pense que ce serait exactement le contraire et que ce serait finalement le travailleur qui paierait les pots cassés en ce sens qu'advenant des difficultés financières, le bourgeois, détenant des postes (professions libérales) augmenterait ses taux de service et le travailleur ferait les frais réels de la dévaluation. Dans un système économique relativement stable, vos syndicats peuvent vous protéger de façon adéquate.



La tristesse qui se lit dans les yeux de cet adolescent travailleur n'exprime-t-elle pas toute l'inhumanité d'un système où, pour mettre fin à l'exploitation, les faibles n'ont d'autre choix que de s'unir et de se priver de leur moyens de subsistance afin d'obliger le patron à leur accorder justice? C'était pendant la grève de la Grand-Mère Shoe, en mars...

## LA PAIX EST REVENUE A LA CBA, DE BAIE-COMEAU

Les 500 travailleurs de la Canadian British Aluminium Ltd., de Baie-Comeau, ont, après 18 mois d'attente insupportable, réussi à convaincre la compagnie de signer une entente avec leur syndicat. On sait que les deux parties avaient convenu, en 1966, de réouvrir la convention collective en vigueur. Après quelques mois de négociations où il y eut entente sur les salaires et sur le régime d'assurance-maladie, la compagnie refusa soudainement de négocier et de respecter sa parole, notamment la mise en vigueur d'assurance-maladie.

Une violente campagne antisyndicale s'ensuivit, l'usine fut fermée, 56 syndiqués furent congédiés. Finalement 42 des employés furent réengagés à la suite de la décision d'un juge. Quant à l'entente qui prolonge le contrat jusqu'à décembre 1968, elle prévoit des ajustements de salaires pour plusieurs catégories d'employés. Les augmentations de salaires sont rétroactives au 5 octobre 1966.

## Il faudrait des policiers spécialement entraînés pour veiller sur les grévistes

— les manufacturiers du Québec



# La Société des auteurs et compositeurs obtient la formule Rand de Radio-Canada



La Société des Auteurs et Compositeurs (CSN) a signé récemment sa deuxième convention collective avec la Société Radio-Canada. Sur la photo prise à cette occasion on remarque, dans l'ordre habituel: Première rangée, Jean-Guy Fournier, agent d'administration aux programmes — TV; Raymond David, directeur général adjoint de la radiodiffusion française; Marcelle Racine, négociatrice et directrice de la S.A.C.; Deuxième rangée, MM. Gérard Robert, chef des émissions dramatiques à la TV; Bernard Vanasse, chef des émissions dramatiques à la radio; Paul Rousseau et Gérard Carle, du service des relations avec les artistes, Richard Pérusse, président de la S.A.C. et Gilbert Forest, chef du service des textes.

Fondée il y a près de vingt ans (et affiliée à la CSN depuis mars 1966), la Société des Auteurs et Compositeurs, qui groupe une centaine de scripteurs travaillant à la rédaction de textes pour des émissions de Radio-Canada, a signé récemment sa deuxième convention collective avec la Société Radio-Canada.

En plus de revendiquer et d'obtenir diverses clauses à l'avantage de ses membres, dont la formule Rand, les négociateurs syndicaux, Marcelle Racine et Richard Pérusse, insistèrent au cours des négociations pour que les termes de la convention collective soient davantage précisés afin d'éviter une répétition des conflits d'interprétation survenus dans l'application de la convention collective précédente.

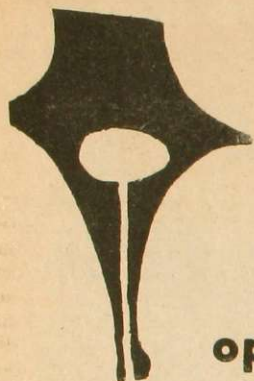
Voici, selon le président de la S.A.C., Richard Pérusse, les points les plus importants de leur nouvelle convention collective:

- la formule Rand de sécurité syndicale par laquelle Radio-Canada s'engage à verser à la S.A.C. 2% du cachet des scripteurs qui ne sont pas membres de l'association syndicale, alors qu'auparavant la S.A.C. ne percevait que les cotisations des scripteurs syndiqués;
- la sécurité d'emploi, en ce sens que désormais les scripteurs seront avisés deux semaines avant d'être congédiés et qu'ils seront payés pour 20% du nombre total de textes qu'ils auront rédigés;
- la clarification des droits d'auteur: la nouvelle convention collective précise les étapes de la création et reconnaît

même qu'une idée peut valoir un cachet!

- l'augmentation des cachets des textes prévue par la nouvelle convention est de près de 40%. De plus, toute reprise d'une émission par la Société Radio-Canada pourra valoir à son auteur jusqu'à 100% de son cachet initial;
- la rétroactivité allant jusqu'à \$2,000. dans certains cas, elle représente un gain additionnel de \$400. pour la majorité des scripteurs à l'emploi de la Société d'Etat.

Lors de leur dernière assemblée générale les membres de la S.A.C. ont réélu par acclamation leur président, Richard Pérusse. Les autres membres de l'exécutif sont Réginald Boisvert, vice-président, Olivier Mercier-Gouin, secrétaire, et Gilles Richer, trésorier.



**opinions**

## Travailleurs du Québec, prenez vos affaires en main!

Monsieur le directeur,

Le Québec connaît une recrudescence marquée du chômage! Nous n'avons qu'à relire attentivement les données récentes publiées par le Bureau Fédéral de la Statistique. Voici la situation:

Taux de chômage (décembre 1967, janvier et février 1968).

Année	Québec			Canada		
	déc.	jan.	fév.	déc.	jan.	fév.
1956	4.8	8.0	8.7	3.6	5.6	6.1
1957	8.8	8.1	8.1	7.0	5.7	6.1
1958	9.2	11.5	12.2	7.6	9.7	10.1
1959	8.2	12.2	12.4	6.5	9.5	9.3
1960	10.1	11.5	13.7	8.2	8.8	9.6
1961	7.1	13.8	14.4	6.3	10.8	11.2
1962	8.4	9.9	11.3	6.3	8.5	9.1
1964	5.4	9.1	9.2	4.1	6.9	7.0
1965	4.8	8.2	7.4	3.5	5.9	5.8
1966	4.4	6.3	6.5	3.6	5.1	5.4
1967	5.8	6.3	7.0	4.6	5.2	5.4
1968	--	7.8	8.4	--	6.1	6.4

Que disent ces chiffres? Tout simplement que le Québec de 1968, malgré les déclarations publiques optimistes de certains dirigeants, connaît quand même un malaise croissant aux conséquences sociales et économiques incalculables. Des solutions immédiates, quoique temporaires, sont utiles, mais il faut bien davantage et à long terme. Il faut autrement dit, repenser un système dont les failles touchent le travailleur injustement.

Des solutions il y en a, mais encore faut-il vouloir les présenter et consentir à leur mise en place.

Comment pouvons nous expliquer le fait que l'Allemagne, pays vaincu, partiellement assassiné lors de la guerre 1939-1945, a pu se relever? Dans un pays où tout n'était alors que désolation, désarroi, absence de ressources financières, chômage à la grandeur du pays, coupé de ses richesses naturelles qui lui avaient donné une suprématie reconnue, a repris sa place parmi les nations du monde? Des hommes courageux, des chefs de file lucides, tous voulant un même but, se sont attelés à la besogne et ont réussi en moins d'une généra-

tion à créer ce "miracle allemand". Il leur a fallu une échelle de priorité, panser des blessures, refaire l'économie, relancer l'industrie, rétablir le commerce international. Tout ça a été accompli tant et si bien que les vainqueurs d'hier sont maintenant les meilleurs clients et que par voie détournée du Fonds monétaire international, et qu'empruntent de temps à autres, certains emprunts. Curieux renversement de situation!

Les travailleurs de la CSN constituent une force formidable à n'en pas douter. Ils devraient, à notre humble avis, utiliser ce levier davantage et pratiquer la solidarité économique aidant d'autres travailleurs, de l'industrie de la transformation par exemple.

Le chômage peut et doit être réduit, sinon éliminé. Il faut que cette plaie sociale, faille d'un système économique où il n'y a que les travailleurs à en souffrir, trouve une solution.

Nous croyons que le jour où tous les travailleurs exigeront et donneront préférence dans leurs achats aux produits du Québec il y aura un grand pas de fait.

C'est cette solidarité des travailleurs guidés par des chefs lucides qui a redonné à l'Allemagne sa prépondérance mondiale.

Les travailleurs du Québec peuvent-ils prendre résolument leurs affaires en main?

Votre tout dévoué,  
Claude Morin.  
3940 Bélanger,  
Montréal.

**CIGARETTES**  
**"EXPORT"**  
**BOUT UNI**  
**ou FILTRE**  
**RÉGULIÈRES ET "KING"**

### 22<sup>ème</sup> RAPPORT ANNUEL

	1966	1967	Augmentation
PERSONNES ASSURÉES	329,331	389,310	18%
REVENUS	\$ 11,853,000.	\$ 14,182,000.	20%
PAIEMENTS AUX ASSURÉS	\$ 9,516,000.	\$ 11,278,000.	19%
ASSURANCE-VIE EN VIGUEUR	\$233,000,000.	\$356,000,000.	53%

**LA MUTUELLE S.S.Q.** PROTECTION COMPLETE D'ASSURANCE-GROUPE

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL — QUÉBEC, P.Q.  
ACCIDENT-MALADIE • VIE • SALAIRE • RÉGIMES DE RENTES

## ◇ Au Vietnam, le dollar a des raisons que l'amour n'a pas...

J'ai lu dans le journal le Travail de février l'article donnant les prises de position successives de la CSN sur la guerre du Vietnam, et je suis sûr que tous les lecteurs ouvriers qui suivent les événements au Vietnam sont d'accord; toutes les personnes capables d'aimer son "prochain" ne peuvent qu'être d'accord pour condamner cette agression injuste!

Il est vrai aussi que certains de nos compatriotes, soucieux de certains contrats d'armements, sont un peu gênés de prendre position — néanmoins, s'il y a de la gêne, c'est qu'ils se sentent un peu coupables!

Les milliards de dollars engloutis dans cette guerre absurde pourraient servir à des "oeuvres" plus humanitaires que celle-là — à commencer par améliorer le sort des millions de défavorisés aux Etats-Unis même, le dollar a des raisons que l'amour du "prochain" n'a pas.

Pourquoi ne veut-on pas laisser ce peuple déterminer lui-même son avenir? On sait que dès que l'armée fantoche du Sud cesse d'être présente dans une région, la population passe à l'ennemi — Il est impossible de croire que les Vietcongs et les Nordistes résistent depuis 20 ans seulement que pour propager le communisme en Asie. — On ne fera pas d'eux des capitalistes sincères avec du napalm ni avec des bombes à billes.

Syndicalement vôtre:

L. Bernier,  
Syndicat de l'aluminium  
de Baie-Comeau

## La CSN manifeste son ignorance de la vie économique

Permettez-moi de vous signaler que la page 6 de votre dernier numéro (mars 1968) intitulé "Le Portrait de la Situation Economique du Travailleur" révèle une ignorance des causes économiques de cette situation et encore plus des moyens d'y remédier. Lorsque vous concluez en écrivant: "la logique d'un bel ordre de choses... le gouvernement augmente l'impôt, donc les prix augmentent", vous montrez malheureusement une incompréhension totale des mécanismes économiques.

Je n'entreprendrai pas de vous donner ici un cours d'économie politique, mais je vous suggérerais de vous adjoindre un conseiller économique pour vous aider à la rédaction.

Il est très malheureux que la CSN manifeste ouvertement son ignorance de la vie économique justement au moment où elle fait un effort pour rejoindre les professionnels et surtout puisqu'elle conseille à tout moment les syndicats et unions sur leur politique salariale dans leurs négociations collectives, conseils ayant tant d'influence dans la situation inflationniste que nous connaissons. En effet, si les prix montent rapidement et que les politiques gouvernementales ont tant de difficultés à redresser la situation sans précipiter une dépression, c'est que les syndicats ont souvent contribué à une telle situation (inflation poussée par les coûts) en ne comprenant pas toujours les effets des politiques syndicales sur l'ensemble de la vie économique.

Ne me croyez pas opposé pour cette raison au syndicalisme: c'est parce que je souhaite votre progrès que je me permets ces quelques remarques. "Qui aime bien, châtie bien".

Monique Frappier-DesRochers,  
économiste, membre du SPE

## Assez! Assez!

Messieurs,

Je vous serais très obligé de cesser de me faire parvenir votre publication.

Consacrés aux problèmes ouvriers, vos articles ne m'intéressent nullement. De toute façon, le syndicalisme ne vous donne aucunement le droit de faire parvenir à vos concitoyens une documenta-

tion (pas toujours objective) qu'ils n'ont aucunement sollicitée.

Veillez croire en mes sentiments les meilleurs,

Jean Robin,  
670 Buck,  
Sherbrooke.

Note de la rédaction: Ce lecteur, qui est membre du SPEQ, doit se rappeler que l'on vit dans un pays où la liberté de publication et de diffusion est totale à moins qu'il ne s'agisse d'imprimés subversifs ou qui portent atteinte aux bonnes moeurs et par le fait même illégaux. Tous les jours, par la poste ou autrement, les citoyens reçoivent à leur domicile sans qu'ils l'aient sollicité, quantité de publications de tous genres avec lesquelles ils sont loin d'être toujours d'accord; réclame commerciale, propagande électorale, etc. Pourquoi ce lecteur, voudrait-il nier à la CSN un droit dont se prévalent les commerçants et les politiciens?

## Un point de vue intéressant

Professeur de Vie civique et de Théorie ou Doctrine sociale, je me penche beaucoup sur les problèmes du syndicalisme et sur l'activité politique. Votre revue m'apporterait un point de vue intéressant sur la question.

Vous serait-il possible de me faire parvenir un exemplaire mensuel gratuitement? Cette revue sera mise à la disposition des élèves.

Je vous remercie et vous félicite et encourage pour le travail que vous faites en vue du redressement des injustices sociales.

Marie-Marthe Ethier, S.S.A.  
Ecole Normale  
Saint-Jérôme

## Nouvel échec des Métallos

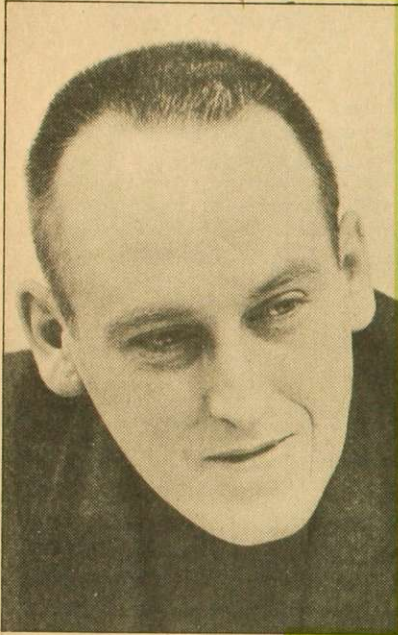
Pour la deuxième fois en quelques mois, les Métallurgistes-Unis d'Amérique ont été déboutés d'une requête en accréditation par la Commission de relations de travail du Québec pour représenter des mineurs du secteur de l'amiante qui sont membres de la CSN depuis plusieurs années.

Le 29 avril, la CRT a rejeté la requête d'accréditation des Métallos auprès des travailleurs à l'emploi de la mine National Asbestos, de Theford Mines. En décembre, la requête de la même union internationale avait été rejetée dans le cas des travailleurs de la mine Lake Asbestos, de Black Lake.

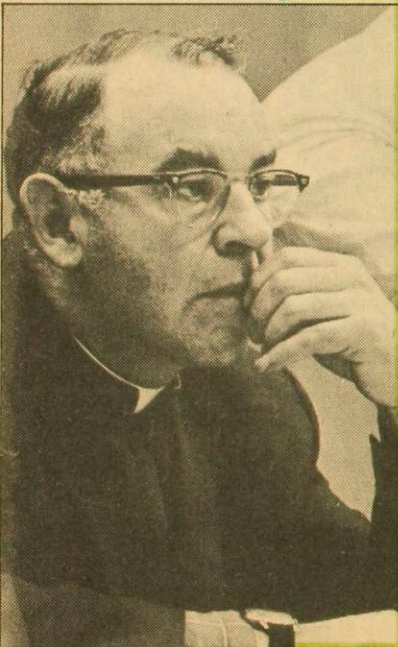
MME LUCIENNE DUYVEJONCK  
1001 ST DENIS  
MONTREAL 18 PQ

*L'abbé Jacques Bissonnette,  
nouvel aumônier général de la CSN*

## **épouser les préoccupations et les aspirations des travailleurs**



L'abbé Bissonnette



Le chanoine Pichette

L'abbé Jacques Bissonnette a été nommé, il y a quelques semaines, aumônier général de la CSN pour remplacer le chanoine Henri Pichette qui était dans le mouvement depuis 1943 et aumônier général depuis 1948.

Le nouvel aumônier, qui n'est âgé que de 35 ans, est arrivé à la CSN en 1961 après des études en sciences sociales à l'université Grégorienne à Rome. Il était jusqu'ici aumônier du Conseil central de Montréal. Il s'occupait aussi des travailleurs de la Fédération du vêtement et de la Centrale des employés de commerce. Voici le message du nouvel aumônier général :

*Je veux d'abord rendre hommage à mon prédécesseur, le chanoine Pichette. Pendant 20 ans, il a vécu intensément les grands moments de la CTCC-CSN. Il fut une présence discrète mais non moins efficace pour nombre de dirigeants, militants et permanents qui se sont succédé dans le mouvement. Les années vécues en pleine action avec la ferveur et le dynamisme qui l'animaient avaient hypothéqué sa constitution robuste. Avec son cœur d'homme et de prêtre, il a aimé les travailleurs. Et cet amour du travailleur, il l'a exprimé par l'esprit de service, de disponibilité, de générosité qui l'ont caractérisé.*

*Quant à moi, je ne puis faire autre chose que de continuer dans l'esprit de celui qui m'a précédé. Les sept années que j'ai vécu dans le mouvement syndical, depuis mon entrée en 1961, ont été les plus belles années de ma vie, en même temps que les plus riches en expériences humaines et sociales. Il y a des dimensions du mouvement syndical que l'on ne peut*

*découvrir qu'en les vivant de l'intérieur.*

*Il peut paraître étrange qu'un mouvement syndical comme le vôtre, qui s'est déconfectionné il y a quelques années, ait encore des aumôniers. Est-ce aussi étrange que cela puisse paraître à première vue?*

*Loin de moi l'idée de vouloir légitimer à tout prix la situation actuelle. La réunion du Bureau confédéral des 22-23 mars dernier en est une preuve. A cette occasion, le président général exprimait l'avis que cette question devrait faire l'objet d'une étude systématique. Personnellement, j'enchaînais en disant que, sur ce point, je souhaitais qu'une telle étude soit entreprise de façon à dissiper les ambiguïtés et à apporter, si c'est le cas, quelques clarifications sur le rôle qu'un prêtre peut exercer dans un milieu syndical.*

*En réponse à la question que je formulais, il y a quelques instants, il est évident que la présence d'aumôniers peut provoquer des interrogations sérieuses pour ceux qui s'en tiennent à une image traditionnelle du prêtre. Est-il possible de voir dans ce personnage autre chose qu'un théoricien, un moraliste, un censeur et rejoindre l'homme?*

*A mon avis c'est à ce niveau qu'il faut se situer. Car l'aumônier est d'abord un homme qui, par son insertion dans le mouvement, épouse les préoccupations du monde du travail et les aspirations des travailleurs. En contact privilégié avec le milieu syndical, il veut partager avec tous ceux qui y militent et apporter une contribution originale à l'action de promotion personnelle et collective que le syndicalisme poursuit pour l'ensemble des travailleurs. Il veut se trouver au milieu de vous comme un homme parmi d'autres hommes, comme un ami et un frère parmi des amis et des frères.*